

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
Du 23 Juin 2017

Membres présents : 9

Membre excusé : 1 PÉQUIGNOT Alain (procuration à Hernandez Didier)

Membre absent : 1 ROUSSEAU Jean-Louis

Ordre du Jour

- **PLU – dates enquête publique**
- **Projet de modification des valeurs locatives de la commune (tarifs d'évaluation)**
- **SDIS Avenant pour projet de construction CIS La Fuvelle-Rive Gauche**
- **Affaires diverses**

1. PLU – dates enquête publique

L'enquête publique pour le PLU aura lieu du 17 juillet au 28 août 2017. Le dossier sera consultable en mairie (sauf du 31 juillet au 15 août 2017) aux heures de permanence du secrétariat et sur le site de la communauté de communes CCMO21 / page Les Grangettes / urbanisme.

L'avis sera diffusé dans les journaux.

2. Projet de modification des valeurs locatives de la commune (tarifs d'évaluation)

Suite à la fusion de la CCMO21 et de la CCHD, l'harmonisation des taux d'imposition sera nécessaire dans les années futures.

Monsieur le maire craint une forte hausse des impôts intercommunaux et souhaite baisser les valeurs locatives pour compenser la hausse des taux.

La commune a la possibilité de saisir la commission départementale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires pour modifier les tarifs d'évaluation.

Le Conseil décide de saisir cette commission.

3. SDIS Avenant pour projet de construction CIS La Fuvelle-Rive gauche

Le SDIS a décidé de construire un seul centre de secours CIS La Fuvelle-Rive gauche à Labergement Ste Marie. Un avenant sera signé pour modifier la convention de participation financière.

4. Affaires diverses

- Fusion de la CCMO1 et de la CCHD : Monsieur Jean-Marie SAILLARD a été élu Président de la CCLMHD (Communauté de communes des Lacs et Montagnes du Haut Doubs).
- Déclaration d'intention d'aliéner :
 - Vente des consorts Petit Maire (maison de Elisabeth Petit-Maire) à Monsieur Devillard Guillaume : la commune ne préempte pas.
 - Vente des consorts Jacques / Gritti (maison de Fernand Rousseau) à M et Mme Saintvoirin : la commune ne préempte pas.
 - Vente de la parcelle boisée A 99 (10 465 m²) à M et Mme Levieux Jean-François : la commune ne préempte pas.
- Parcelle devant chez Fernand Rousseau : 40 m² de terrain communal pourraient être vendus à M et Mme Saintvoirin. Cette partie doit être sortie du domaine public communal avant d'être vendue.
- Plateaux surelevés : installés en septembre par l'entreprise Saulnier.
- Plage : le stationnement gênant, la vitesse excessive et le non-respect de sens interdit seront verbalisés par la gendarmerie.

- Surveillance de la plage du 8 juillet au 27 août 2017.
- Port Titi : M le maire a demandé au STA la possibilité de limiter la vitesse à 70 km / h au niveau de Port Titi.
Demande de l'APAPT pour poser un panneau « Accès interdit sauf riverains » à Port Titi pour interdire l'accès au lac aux voitures. Accord du conseil
- Convention de mise à disposition de notre employé communal à la commune de St-Point-Lac en cas de besoin.
- Monuments aux morts : présentation de 2 devis pour ajouter un nom et refaire la plaque du monument. Accord de principe.
- Monsieur Gindre a proposé de faire installer un panneau sur la vie de Benjamin Barthelet à l'abri Chez Benjamin. Accord de principe. Modalités à définir
- Journée sans voiture le 2 juillet 2017 : Aucune cisaillement possible de la route départementale de 10 h à 17 h.
- Vacances de l'employé communal du 8 au 22 juillet : voir pour arroser les fleurs pendant cette période.
- Question sur l'éclairage public à réduire, voire couper la nuit. Se renseigner sur les possibilités.

La séance est levée à 22 h 15
Les Grangettes, le 26 juin 2017.

Le Maire,


